

CONTROLEUR DU TRAVAIL

LOI n° 96-1093 du 16 décembre 1996 relative à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire

NOR:[FPPX9600101L](#)

J.O. du 17/12/1996 [Page : 18520](#)

(Art. 82 : Création d'un corps interministériel unique de " contrôleurs du travail " regroupant sous l'autorité des ministres du travail et de l'agriculture les fonctionnaires appartenant aux trois corps distincts suivants : les contrôleurs des services extérieurs du travail et de la main-d'oeuvre, les contrôleurs des lois sociales en agriculture et les contrôleurs de la formation professionnelle)

Décret n° 97-364 du 18 avril 1997 portant statut particulier du corps des contrôleurs du travail

NOR:[TASO9710439D](#)

J.O. DU 19/04/97 [Pages : 5937/5942](#)

(Application de l'art. 82 de la loi n° 96-1093 du 16 décembre 1996 - Abrogation du décret n° 66-752 du 3 octobre 1966 relatif au statut particulier des chefs de centre des services extérieurs du travail et de la main-d'oeuvre, du décret n° 66-753 du 3 octobre 1966 relatif au statut particulier des chefs de centre des contrôleurs des services extérieurs du travail et de la main-d'oeuvre, du décret n° 70-874 du 16 septembre 1970 relatif au statut particulier des contrôleurs des lois sociales en agriculture et du décret n° 85-1117 du 16 octobre 1985 portant statut particulier des contrôleurs de la formation professionnelle)

Décret n° 97-530 du 26 mai 1997 portant attribution d'une prime d'activité aux fonctionnaires du corps des contrôleurs du travail

NOR:[TASO9710628D](#)

J.O. DU 28/05/97 [Pages : 8092/8093](#)

Rectif. : JO 14-06-1997 [p. 9411](#)

(Abrogation du décret n° 87-749 du 8 septembre 1987 portant attribution d'indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires et sujétions spéciales allouées aux inspecteurs et contrôleurs de la formation professionnelle, du décret n° 84-328 du 22 mai 1984 portant attribution d'une indemnité spéciale aux fonctionnaires du corps des chefs de centre des services extérieurs du travail et de la main-d'oeuvre et du décret n° 89-724 du 6 octobre 1989 portant attribution d'une indemnité spéciale aux fonctionnaires du corps des contrôleurs des lois sociales en agriculture)

Arrêté du 23 juin 1997 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de contrôleur en chef (grade provisoire) du cos des contrôleurs des lois sociales en agriculture

NOR:[AGRA9701202A](#)

J.O. DU 01/07/97 [Pages : 10009/10010](#)

(Application du d de l'art. 19 du décret n° 97-364 du 18 avril 1997)

Arrêté du 10 juillet 1997 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne de recrutement des contrôleurs du travail

NOR:[MESO9710703A](#)

J.O. DU 20/07/97 [Pages : 10916/10919](#)

(Application de l'art. 4 du décret n° 97-364 du 18 avril 1997)

Arrêté du 5 septembre 1997 fixant la composition du jury des concours externe et interne de recrutement des contrôleurs du travail

NOR:[MESO9711308A](#)

J.O. DU 25/09/97 [Page : 13876](#)

Arrêté du 15 octobre 1997 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de contrôleur en chef (grade provisoire) du corps des contrôleurs des services extérieurs du travail et de la main-d'oeuvre

NOR:[MESO9711464A](#)

J.O. DU 25/10/97 [Page : 15542](#)

(Application de l'art. 19 du décret n° 97-364 du 18 avril 1997)

Arrêté du 15 octobre 1997 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de contrôleur en chef (grade provisoire) du corps des contrôleurs de la formation professionnelle

NOR:[MESO9711465A](#)

J.O. DU 25/10/97 [Pages : 15542/15543](#)

(Application de l'art. 19 du décret n° 97-364 du 18 avril 1997)

Arrêté du 22 décembre 1997 modifiant l'arrêté du 15 octobre 1997 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de contrôleur en chef (grade provisoire) du corps des contrôleurs du travail et de la main-d'oeuvre

NOR:[MESO9711739A](#)

J.O. du 01/01/98 [Page : 35](#)

(Modification de l'art. 4)

Arrêté du 26 février 1998 fixant les modalités d'organisation du concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur du travail de classe exceptionnelle

NOR:[MESO9810070A](#)

J.O. du 06/03/98 [Pages : 3447/3448](#)

Arrêté du 8 avril 1998 portant création de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des contrôleurs du travail

NOR:[MESO9810424A](#)

J.O. du 22/04/98 [Page : 6171](#)

Décret n° 2001-193 du 27 février 2001 instituant une indemnité journalière de sujétions spéciales pour les inspecteurs et contrôleurs du travail en situation de renforts saisonniers

NOR:[MESO0110157D](#)

J.O. du 01/03/2001 [Page : 3274](#)

Décret n° 2001-479 du 30 mai 2001 portant attribution d'une prime de technicité aux fonctionnaires du corps des contrôleurs du travail

NOR:[MESO0110547D](#)

J.O. du 06/06/2001 [Page : 8921](#)

(Abrogation de l'art. 3 du décret n° 97-530 du 26 mai 1997)

Décret n° 2003-870 du 11 septembre 2003 modifiant le décret n° 97-364 du 18 avril 1997 portant statut particulier du corps des contrôleurs du travail

NOR:[SOCO0311178D](#)

J.O. du 13/09/2003 [Pages : 15695/15698](#)

(Modification des art. 1er, 4 et 5 et remplacement des art. 2 et 6 à 27 par les art. 2 et 6 à 19 nouveaux)

Arrêté du 11 septembre 2003 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des contrôleurs du travail

NOR:[SOCO0311180A](#)

J.O. du 13/09/2003 [Page : 15699](#)

(Abrogation implicite de l'arrêté du 18 avril 1997 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au grade provisoire de contrôleur en chef régi par le décret n° 97-364 du 18 avril 1997 portant statut particulier du corps des contrôleurs du travail et de l'arrêté du 21 août 1997 fixant l'échelonnement indiciaire du grade provisoire de contrôleur en chef des lois sociales en agriculture)

Arrêté du 1er octobre 2004 fixant les règles d'organisation générale et la nature des épreuves de l'examen professionnel d'accès au corps des contrôleurs du travail

NOR:[SOCO0411862A](#)

J.O. du 19/10/2004 [texte n°9](#) (pages 17694/17696)

(Application du 2° de l'art. 4 du décret n° 97-364 du 18 avril 1997)

Arrêté du 10 janvier 2005 fixant les modalités de la formation des contrôleurs du travail stagiaires

NOR:[SOCO0411934A](#)

J.O. du 22/01/2005 [texte n°14](#) (pages 1191/1192)

(Application de l'art. 9 du décret n° 97-364 du 18 avril 1997 - Abrogation de l'arrêté du 16 décembre 1998 fixant les modalités de la formation des contrôleurs du travail stagiaires)

Décret n° 2007-654 du 30 avril 2007 portant modification de certaines dispositions statutaires relatives à des corps de catégorie B de la fonction publique de l'Etat

NOR:FPPA0752165D

J.O. du 03/05/2007 [texte n°37](#)

(Art. 1er à 10 : Modification des art. 1er, 2, 4 5, 8, 11 et 14; remplacement de l'art. 7 et abrogation des art. 10, 12 et 13 du décret n° 97-364 du 18 avril 1997 portant statut particulier du corps des contrôleurs du travail)

 itefa@unsa.org  06.07.71.46.75

Toute l'information professionnelle et syndicale sur : <http://itefa.unsa.org>